

Composition des jurys d'examen

Année universitaire 2025-2026

- VU** les articles L. 613-1, L. 712-2, L. 631-1 et suivants et R. 631-1 et suivants du Code de l'Éducation
- VU** le décret du 17 décembre 1933 relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU** la circulaire n°2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- VU** la délibération n°CFVU 2024-004 du 19 septembre 2024 portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant sur l'élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-présidents en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** la délibération n°CFVU n°2025-005 en date du 18 septembre 2025 portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences de Licence et de Master ;
- VU** les propositions des Directeurs des composantes Arts et Sciences Humaines et de Lettres et Langues.

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen sont composés des personnes désignées ci-après :

Échange international

Etudiants d'échange entrants internationaux pour les UFR de Lettres & Langues et Arts et Sciences humaines

Président·e : Carlos TOUS GONZALEZ

Membres : Cécile CHAPON
Caroline GIRAUDEAU

Suppléant·es : Sabrina FERRARA
Frédérique FOUASSIER
José María LOPEZ CASADO

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 14 novembre 2025

Pour le Président de l'Université et par
délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Stéphanie Carrez', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'université de TOURS' at the top and 'university of TOURS' at the bottom, with a stylized 'UT' logo in the center.

Stéphanie CARREZ